

Les détails de l'offre :

- 1) Ce bon est valide pour un (1) vol aller-retour pour deux (2) invités pour une destination régulièrement desservie et commercialisée par WestJet. Les bons pour un « vol en cadeau » ne peuvent pas être échangés contre des forfaits Vacances WestJet ou Vacances Sunwing, des vols affrétés, à codes partagés, interliges ou exploités par Sunwing.
- 2) Ce bon est limité et sous réserve de la disponibilité de sièges promotionnels, des options tarifaires admissibles et de l'horaire de vols. Certains vols ne comportent pas de sièges promotionnels.
- 3) Les taxes, les frais et les suppléments doivent être payés par l'invité à l'aide d'une carte de crédit en règle au moment de la réservation. Les bons n'incluent pas les frais optionnels comme l'enregistrement de bagages ou les surclassements en cabine.
- 4) Ce bon n'est pas valide à certaines dates, notamment les jours fériés et les jours des périodes de pointe.
- 5) La ville de départ du vol doit être la même que celle de retour. Les vols doivent partir d'une ville A pour se rendre à une ville B, puis repartir de la ville B pour revenir à la ville A. Les deux invités doivent voyager ensemble, et partager le même itinéraire, les mêmes dates de voyage et les mêmes vols.
- 6) Les réservations doivent être faites et les déplacements terminés au plus tard le **jeudi 20 mars 2025**.
- 7) Les bons « vol en cadeau » ne peuvent pas être prolongés. De plus, aucune modification du nom de l'invité ou de la date de voyage n'est permise une fois la réservation confirmée.
- 8) Les réservations effectuées avec un bon « vol en cadeau » ne sont pas admissibles aux surclassements de cabine payés, sauf si l'option d'un surclassement payé est offerte lors de l'enregistrement pour un vol 24 heures avant le départ.
- 9) Une fois que la réservation a été confirmée, ce bon devient nul et non avenue si le vol est annulé.
- 10) La personne qui effectue la réservation doit avoir atteint l'âge de la majorité dans sa province de résidence.
- 11) Ce bon doit être accepté tel quel et n'est pas monnayable.
- 12) Les bons « vol en cadeau » ne peuvent pas être vendus. Dans l'éventualité où le bon serait vendu, il deviendra nul, et les réservations de vol qui ont été faites avec le bon seront annulées immédiatement, et ce, sans avertissement ni remboursement. WestJet ne traite pas le paiement et ne garantit pas les transactions, la protection de l'acheteur ou la certification du vendeur. WestJet n'est pas non plus responsable de la perte financière résultant d'une transaction frauduleuse.
- 13) Les invités qui voyagent à l'aide d'un bon « vol en cadeau » n'ont pas droit aux indemnités remises dans le cadre des régimes de droits des passagers. Les personnes qui utilisent un bon « vol en cadeau » acceptent de renoncer à toute réclamation envers WestJet relativement à toute responsabilité, à tout dommage ou à tout droit à une indemnisation découlant du Règlement sur la protection des passagers aériens du Canada.
- 14) WestJet n'est pas responsable de bons perdus ou endommagés. Une fois que le bon vous est livré, vous en êtes directement responsable.

**Dates d'interdiction 2024
dates d'interdiction***

1 - 2 janvier 2024
16 - 19 février 2024
15 - 25 mars 2024
28 mars - 1 avril 2024
17 - 20 mai 2024
28 juin - 2 juillet 2024
2 - 6 août 2024
29 août - 2 septembre 2024
27 - 30 septembre, 2024
11 - 14 octobre 2024
8 - 11 novembre 2024
15 - 13 décembre 2024
9 - 11 octobre 2025
13 octobre 2025
7 - 12 novembre 2025
17 - 31 décembre 2025

2025 dates d'interdiction*

1 - 6 janvier 2025
13 - 17 février 2025
6 - 10 mars 2025
13 - 17 mars 2025
20 - 24 mars 2025
17 - 21 avril 2025
15 - 17 mai 2025
19 mai 2025
27 juin - 2 juillet 2025
31 juillet - 4 août 2025
29 août - 1 septembre 2025
29 - 30 septembre, 2025

***REMARQUE: Les dates énumérées ci-dessus sont sujettes à modification et sont pour toutes les destinations de WestJet. Veuillez appeler le 1-877-768-8395 pour une liste des dates.**

